

**CAPN des Directeurs des soins du 27 septembre 2018**  
**Une fois encore, le compte n'y est pas !**

Cette CAPN des Directeurs des soins s'est tenue une semaine après la présentation par le Président de la République de la stratégie de transformation du système de santé : « Ma Santé 2022 ».

Tout en partageant les constats établis et les préconisations énoncées, le SMPS demeure très vigilant quant à leur mise en œuvre et veillera à ce que la réforme annoncée réponde concrètement et efficacement aux besoins de l'hôpital public. Les perspectives voulues par cette nouvelle réforme ne pourront être efficacement transcrites sans un ancrage marqué de la reconnaissance espérée et exigée par tous les acteurs en charge de leur accompagnement au plus près du terrain.

Toutefois, à l'occasion de cette CAPN, le SMPS s'est étonné de l'absence de références aux lignes managériales actuellement en place, qui ont agi et qui, aujourd'hui encore, œuvrent quotidiennement à la transposition des réformes successives dans le quotidien de l'hôpital public. Il souhaite que soient rappelés le rôle et les missions qu'occupent l'ensemble des managers, dont les Directeurs et Directrices des soins, dans l'évolution du système de santé. Leurs compétences et leur sens aigu des responsabilités sont démontrés jour après jour dans des environnements de plus en plus dégradés. Ils accompagnent sans faiblesse les transformations et les restructurations imposées par les différentes réformes et, demain, seront une fois encore au rendez-vous, alors que leurs moyens d'actions se fragilisent.

Les Directeurs et Directrices des soins attendent toujours des signes de reconnaissance et de valorisation du travail effectué, dans un contexte où l'intense tension des conditions d'exercices se manifeste dans tous les domaines d'exercice :

- + En établissements de santé, la gouvernance en place dans le cadre des GHT précipite les logiques de réorganisation de l'offre de soins à l'échelle des territoires. Les restructurations de services induisent de l'insécurité et les compétences managériales des Directeurs et Directrices des Soins sont largement mises à contribution pour accompagner les mutations en maîtrisant les risques induits et en garantissant en permanence la qualité du service rendu.
- + Dans les instituts de formation, la perspective du déploiement à grand galop de l'universitarisation sème doutes et confusions. Il ne s'agit nullement de contester cette logique, initiée en 2009, et qui répond aux évolutions indispensables des métiers de santé. Cependant, les incertitudes pesant sur l'avenir des cadres formateurs et des Directeurs d'instituts demeurent fortes.
- + En ARS, leurs rôles d'expert et de conseillers doivent être confortés. Ils doivent y être fortement positionnés et reconnus comme étant une plus-value pour accompagner l'évolution du système dans les domaines de la gestion et de la pédagogie.

Aujourd'hui, le compte n'y est pas.

Il est urgent que des signaux forts, comme l'ouverture d'espaces de négociations, soient adressés à l'ensemble des managers. Les Directeurs des soins attendent des perspectives d'évolutions statutaires, qui doivent se concrétiser par des mesures indiciaires et indemnitaires. Les modalités d'application de la PFR doivent être reconsidérées et alignées, notamment en ce qui concerne la part liée aux résultats, sur le principe : « à résultat égal, reconnaissance égale ».

Le SMPS sera toujours vigilant aux conditions de travail des directeurs des soins, tout en étant engagé activement dans l'évolution du système de santé dans son ensemble. Il demande aux pouvoirs publics des messages forts de reconnaissance. Il attend des effets concrets, convergents avec ses exigences, et à la hauteur des responsabilités des Directeurs et Directrices des soins et des impératifs liés aux fonctions, aux postes et aux conditions de travail.